

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : vendredi 25 avril 2014**  
~~~~~

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS**

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI).

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, vendredi 25 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Michèle LAGACHERIE, Monsieur Jean-Claude CROS, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Grégory BRO, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Christophe GAUX, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Alexis PESCHER, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -Monsieur Jean BRENGUES suppléant de Madame Véronique NEIL, Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON, Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC, Monsieur Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN

Procurations : M. Jacky GALABRUN à M. Louis VILLARET, Madame Evelyne GELLY à M. Jean-Pierre BERTOLINI

Excusés : M. René GOMEZ, Mme Nicole MORERE, Monsieur Guy-Charles AGUILAR

Absents : M. Philippe MACHETEL, Madame Chantal COMBACAL

Quorum : 25	Présents : 42	Votants : 44	Pour 44 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-33, L.2121-21 et L.5211-1 ;

Vu le Code du tourisme, notamment ses articles R133-2, R133-4 et L134-5 ;

Vu la délibération n° 91-2006 en date du 20 novembre 2006 portant création d'un établissement public industriel et commercial (EPCI) – OTI ;

Vu les statuts de l'Office de tourisme intercommunal fixant à :

- dix-sept (conseillers communautaires) le nombre de représentants au sein de la communauté de communes ;
- quatorze représentants des sociaux professionnels du territoire assortis de seize suppléants sur candidature volontaire de ces derniers ;
- deux membres qualifiés désignés directement par le Président.

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs,

Considérant que sur proposition du Président, l'assemblée a accepté un vote à main levée,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner :

- 1 - Monsieur Philippe MACHETEL en qualité de titulaire et Madame Marie-Françoise NACHEZ en qualité de suppléante,
 - 2 - Monsieur Claude CARCELLER en qualité de titulaire et Madame Béatrice WILLOQUAUX en qualité de suppléante,
 - 3 - Monsieur Philippe SALASC en qualité de titulaire et Madame Nicole MORERE en qualité de suppléante,
 - 4 - Monsieur Stéphane SIMON en qualité de titulaire et Monsieur Christian VILOING en qualité de suppléant,
 - 5 - Monsieur Guy-Charles AGUILAR en qualité de titulaire et Madame Chantal COMBACAL en qualité de suppléante,
 - 6 - Madame Marie-Hélène SANCHEZ en qualité de titulaire et Monsieur Marcel CHRISTOL en qualité de suppléant,
 - 7 - Madame Viviane RUIZ en qualité de titulaire et Madame Edwige GENIEYS en qualité de suppléante,
 - 8 - Madame Isabelle ALIAGA en qualité de titulaire et Monsieur Daniel REQUIRAND en qualité de suppléant,
 - 9 - Madame Agnès CONSTANT en qualité de titulaire et Madame Marie-Agnès SIBERTIN BLANC en qualité de suppléante,
 - 10 - Monsieur Louis VILLARET en qualité de titulaire et Madame Florence QUINONERO en qualité de suppléant,
 - 11 - Monsieur David CABLAT en qualité de titulaire et Monsieur Bernard GOUZIN en qualité de suppléant,
 - 12 - Madame Evelyne GELLY en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Claude CROS en qualité de suppléant,
 - 13 - Madame Martine BONNET en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Claude MARC en qualité de suppléant,
 - 14 - Monsieur Georges PIERRUGUES en qualité de titulaire et Monsieur Michel SAINTPIERRE en qualité de suppléant,
 - 15 - Madame Béatrice NEGRIER en qualité de titulaire et Monsieur Jacky GALABRUN en qualité de suppléant,
 - 16 - Madame Véronique NEIL en qualité de titulaire et Monsieur Maurice DEJEAN en qualité de suppléant,
 - 17 - Monsieur Grégory BRO en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Luc DARMANIN en qualité de suppléant
- pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal.

- d'habiliter le Président à désigner par arrêté, y compris en cas de remplacement :

- * les quatorze représentants des socioprofessionnels du territoire assortis de quatorze suppléants ;
- * les deux membres qualifiés.

<p>Transmission au Représentant de l'Etat N° 993 le 29/04/2014 Publication le 29/04/2014 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 29/04/2014 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140425-lmc167184-AU-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET</p>	<p>Le Président de la communauté de communes</p> 
---	---